

<i>Date de création : 11.08.2022</i> <i>Validée par : JDO &amp; YRO</i>	 <p><b>Aperia</b> Solutions</p>	<i>Dernière mise à jour : 11/08/2022</i> <i>Version : V1</i>
<i>Emetteur : Yves ROMAIN</i>		<i>Diffusé par : Jérémie DOLE</i>

## Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau BS (Recyclage)

Durée : 7 heures



Public :



Le niveau d'habilitation électrique BS s'adresse à des personnels non-électriciens comme des agents d'entretien, plombiers, installateurs de volets roulants, concierges, agents communaux...

Le chargé d'intervention élémentaire, est un salarié non-électricien capable de réaliser des opérations électriques simples (Changer une prise un interrupteur à l'identique, une ampoule).

Effectuer des interventions de remplacement et de raccordement limitées à des tensions de 400 V en courant alternatif et de 600 V en courant continu, exclusivement sur des circuits terminaux (prise électrique, résistance de chauffage, moteur, lampe....). Les installations doivent être protégées par un système de courant assigné inférieur ou égal à 32 A en courant alternatif et à 16 A en courant continu, avec des conducteurs de sections inférieures ou égales à 6 mm<sup>2</sup> cuivre (10 mm<sup>2</sup> alu).

L'installation doit impérativement posséder un organe de coupure assurant

Il doit réaliser des mises hors tension en toute sécurité. Il doit avoir la connaissance des opérations simples en basse tension.

Les interventions BS de remplacement et de raccordement doivent impérativement se dérouler hors tension et sans voisinage renforcé.

### 1. Thématiques théoriques



#### ➤ Module 1 – Thèmes communs formation initiale.

- Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance.
- Énoncer les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation.
- Lister les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective.
- Mettre en œuvre le matériel et l'outillage approprié, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...).
- Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou d'accident dans un environnement électrique.
- Évaluer le risque électrique et mettre en œuvre les mesures de prévention.



**Prérequis :**

Il est conseillé de connaître les fondamentaux de l'électricité.

Posséder une habilitation BS de moins de 3 ans, de la norme NFC-18510.

Aucun autre prérequis, hormis celui de posséder une maîtrise de la langue française.



**Méthode pédagogique :**

Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010

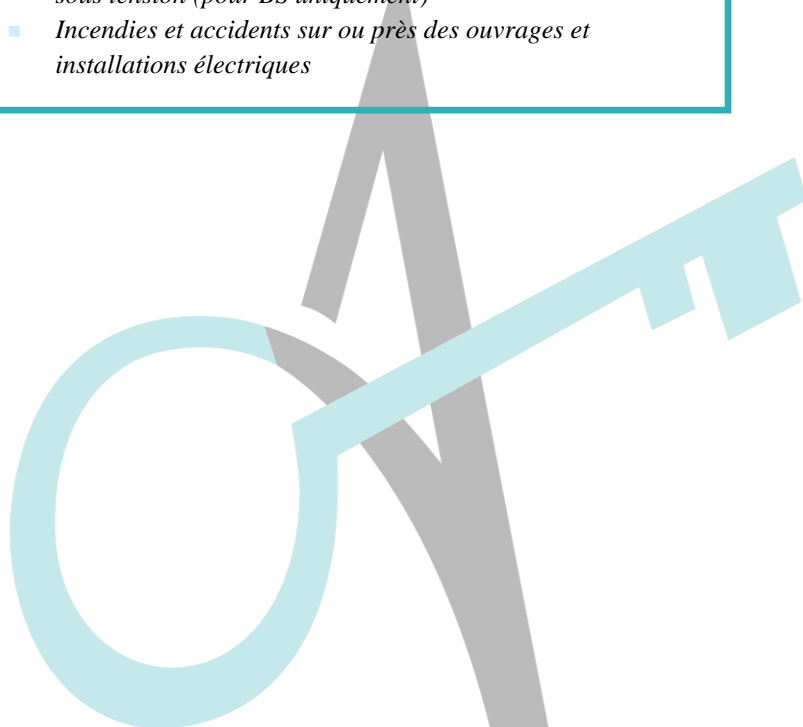
- Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail
- NORME NFC18-510 (Janvier 2012)
- Documents INRS (ED6127 et ED6187)
- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.



**Moyens pédagogiques :**

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board, plateforme en ligne).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).

- *Module R3 – Recyclage, thèmes spécifiques BS, BE Manœuvre, HE Manœuvre*
- *Habilitations BS, BE/HE Manœuvre : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention*
- *Protection collective : mesures, équipements et signalisation*
- *Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser*
- *Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre*
- *Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération*
- *Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension (pour BS uniquement)*
- *Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques*





**Objectifs :**

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage (armoire, local, sur un chantier ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique.
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques).
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de :
  - chantier,
  - travaux,
  - exploitation électrique,
  - consignation, ou de son employeur.
- Réaliser une analyse préalable à l'opération (consignation, intervention).
- Réaliser une intervention BT élémentaire (mise hors tension + VAT) et réarmement d'un dispositif de protection.

**Conditions de réussite :**



Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 14 heures consécutives,
- D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
- D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

**Effectif :**



- De 2 à 10 personnes.



**Accessibilité :**

- Aperiasolutions s'engage à favoriser l'accès aux locaux pour tous et pour toutes.



Lieu de formation :

Inter-entreprises

*Dans nos locaux.*

*Adresse : 109 Impasse Thales 31620 BOULOC*

Intra-entreprise :

*Dans vos locaux.*

